

le,

Monsieur le Préfet des Vosges  
Préfecture des Vosges  
Place Foch – B.P.586  
88021 – EPINAL – Cédex

Monsieur le Préfet,

J'ai appris par la presse le projet de création d'une décharge que SITA Lorraine propose d'implanter sur la commune d'Escles, au lieudit Pierraumont.

Je m'étonne que la recherche d'un site de cette nature soit laissée à l'initiative d'une société privée appelée à l'exploiter, alors que l'élimination des déchets ménagers et assimilés est de la compétence des collectivités territoriales. Voulez-vous laisser les intérêts privés et financiers primer sur l'intérêt général? Compte tenu du principe de précaution, la configuration hydrogéologique du site proposé par SITA Lorraine, entre Saône et Madon, ne vous semble-t-elle pas inquiétante au regard des risques de pollution des eaux de surface et de sous-sol ?

Etes-vous bien certain que l'activité de la Société des Eaux de Vittel sur laquelle repose une part des emplois du secteur ne risque pas de pâtir de la proximité de cette installation en terme d'image, voire de pollution ?

Comment se fait-il que SITA Lorraine qui exploite la décharge actuelle de Ménarmont continue à y enfouir des déchets autres qu'ultimes alors que cette pratique est interdite par la Loi depuis plusieurs années ?

Pourquoi les pouvoirs publics en charge de l'application de la Loi restent-ils indifférents face à l'accroissement incessant du volume des déchets? Pour quelles raisons continuent-ils à avaliser le recours à l'enfouissement dont on connaît les dangers plutôt que de privilégier des solutions respectueuses de l'environnement et de l'homme ainsi que le prévoit la Loi ?

Comment se fait-il que les déchets d'entreprises continuent à remplir les décharges alors qu'une part importante de ceux-ci pourrait être valorisée ?

Monsieur, je suis inquiet de la gestion de ce dossier et je déplore son manque de transparence.

Pourquoi les zones rurales auraient-elles vocation à être les poubelles des villes? Les habitants de Ménarmont ont une grande habitude des nuisances de la décharge. Ils n'en veulent plus et je suis persuadé que vous feriez de même dans une situation identique.

Il est temps de faire autrement pour ne pas laisser à nos enfants une terre meurtrie et polluée. Il y a déjà eu trop d'accidents imputables à la négligence de l'homme et de ses institutions. Vous êtes responsable de l'application effective du Principe de Précaution dans notre département.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.